

> Médecins spécialistes

Nouveaux éléments de contexte en chirurgie orthopédique

Lorsque vous effectuez une chirurgie orthopédique à la colonne vertébrale qui comporte une approche combinée, antérieure et postérieure, à la même séance, la seconde approche est payée à 90 % ([règle 3.3 de l'Addendum 5](#)). Ceci s'applique pour tous les services de la section [Colonne vertébrale de l'onglet G Musculo-squelettique du Manuel des médecins spécialistes – Rémunération à l'acte](#).

À partir du **1^{er} janvier 2024**, dans cette situation, utilisez l'élément de contexte approprié sur chacun des services visés par l'approche combinée. Les nouveaux éléments de contexte à utiliser sont les suivants :

- *Colonne vertébrale – Approche antérieure;*
- *Colonne vertébrale – Approche postérieure.*

c. c. Agences de facturation commerciales

Courriel, site Web et fils RSS

www.ramq.gouv.qc.ca/courriel
www.ramq.gouv.qc.ca/professionnels
Abonnez-vous à nos fils RSS 

Téléphone

Québec 418 780-4208
Montréal 514 687-3612
Ailleurs au Québec 1 888 330-3023

Heures d'ouverture

Du lundi au vendredi,
de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30
(mercredi de 10 h à 12 h et de 13 h à 16 h 30)